## AR Prefecture

017-211704846-20221206-221206\_D34\_SET-DE\_ EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



# **PORT DES BARQUES** ÎLE MADAME



Département de CHARENTE MARITIME Arrondissement de ROCHEFORT Canton de TONNAY CHARENTE

# **COMMUNE DE PORT DES BARQUES**

SEANCE DU 06 DECEMBRE 2022

Date de convocation : 02 DECEMBRE 2022 Date d'affichage: 02 DECEMBRE 2022 Nombre de conseillers en exercice : 19 Nombre de conseillers présents : 17 Nombre de conseillers absents : 1 Nombre de conseillers représentés : 1

Nombre de conseillers qui ont pris part au vote : 18

L'an deux mil VINGT-DEUX, le SIX DECEMBRE à DIX HUIT HEURES, le Conseil Municipal de la Commune de PORT-DES-BARQUES, régulièrement convoqué, s'est réuni à La Mairie, sous la présidence de Madame Lydie DEMENE, Maire.

Etaient présents: Mme DEMENE Lydie, Maire, Mr GEOFFROY Pierre, Mme DUMAND-GORICHON Amandine, Mr ACCAD Alexandre, Mme PINARD Josseline, Adjoints, Mr JOUANNET Maxence, Mr VOISSIERE Denis, Mme TALAZAC Caroline, Mme BELIARD Saliha, Mr ROSE Bertrand, Mme WACOGNE Anne, Mr BERTHAUD Dominique, Mme JORE Stéphanie, Mme VELTIN Michelle, Mr LAUGRAUD Jacky, Mme TRESCOS Catherine, Mme DEMENE Sandrine conseillers municipaux.

Etait absent représenté : Mr BRUNET Christian. Etait absent excusé: Mr DUPLESSIS Cyril. Secrétaire de séance : Mme PINARD Josseline. Secrétaire auxiliaire : Mr Frédéric LARRIEU. Délibération affichée le : 06 DECEMBRE 2022

#### 34 ENFANCE JEUNESSE - TARIFS 2023

Mme Pinard présente ce qui suit :

Comme chaque année, le Service Enfance Jeunesse revoit sa grille des tarifs.

L'objectif est d'avoir une tarification qui corresponde à l'actualité économique du moment. Or, force est de constater que si nous appliquons l'inflation actuelle (environ 7 %) majoré de l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires (3,5 %) et des différentes revalorisations depuis le début de l'année pour les catégories C, nous serions sur une augmentation de 10,5 % minimum cette année.

De ce fait et pour 2023, nous proposons une augmentation d'environ 3,5 % permettant d'absorber uniquement la revalorisation des agents, à savoir :

#### Tarification de l'accueil collectif de mineurs pour le centre de loisirs et l'accueil périscolaire (APS) de la Commune de Port-des-Barques Année 2023

ALSH	Tarif Plein	Régime Général	QF3	QF2	QF1
			760/500	× 500/300	- de 300
½ journée	10,10	7,30	6,35	5,50	3,65
Journée	20,20	14,60	12,70	11,00	7,305
Extérieurs					
½ journée	13,10	9,40	8,20	7,10	4,75
Journée	26,20	18,80	16,45	14,20	9,50

Après 19h, heure légale de fermeture du Centre de Loisirs, les familles qui ne seront pas venues chercher leur enfant seront redevables de la somme de 20 € par heure commencée et par famille.

#### AR Prefecture

017-211704846-20221206-221206\_D34\_SEJ-DE Reçu le 08/12/2022

Accueil Péri Scolaire (APS)	Tarif Plein	CAF
Demi heure	1,30	1,20
Quart d'heure	0,65	0,60
Goûter	0,60	0,60

Après 19h00, heure légale de fermeture du Centre de Loisirs, les familles qui ne seront pas venus chercher leur enfant seront redevables de la somme de 20 € par heure commencée.

Repas du midi en centre de loisirs (vacances et mercredis) : 2,20 euros

Rappel : toute annulation ou modification de réservation non signalée auprès de la direction du centre de loisirs par courrier ou par mail (au plus tard 48 heures ouvrées avant le début de la période concernée) entrainera la facturation de la totalité de l'activité concernée.

Après avis favorable de la commission Affaires Scolaires-Sociales-Culture en date du 25 octobre 2022,

## APRES EN AVOIR DELIBERE, MADAME LE MAIRE PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL:

- D'adopter les tarifs du Service Enfance Jeunesse pour l'année 2023 tels qu'ils sont présentés.

**POUR = 18** 

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an sus-indiqués

Pour copie conforme au registre

En Mairie, le 06 décembre 2022

Madame Le Maire, Lydie DEMENÉ

Enregistrée le 07 décembre 2022 Affichée le 07 décembre 2022

Certifiée exécutoire le 07 décembre 2022

Le secrétaire de séance, Josseline PINARD